PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC COMTÉ DE SAGUENAY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL, TENUE LE JEUDI 19 FÉVRIER 2015, À LA SALLE DES LOISIRS, SITUÉE AU 286, RUE DE LA FALAISE À TADOUSSAC

Étaient présents: M. Hugues Tremblay, maire

Mme Linda Dubé, conseillère M. Martin Desbiens, conseiller

Mme Stéphanie Tremblay, conseillère Mme Marilyne Gagné, conseillère Mme Myriam Therrien, conseillère

Était absent : M. Éric Gagnon, conseiller

Madame Marie-Claude Guérin, directrice générale, agissant comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION (18H00)

Tous les membres du conseil confirment qu'ils ont été avisés selon les délais.

(Rés. 2015-0060) 2. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE l'ordre du jour soit adopté en gardant le divers ouvert.

3. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 (QUAI DE TADOUSSAC)

(Rés. 2015-0061)

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac approuve les prévisions budgétaires 2015 pour les opérations du quai de Tadoussac.

Ont voté pour : Hugues Tremblay Myriam Therrien Stéphanie Tremblay Martin Desbiens Linda Dubé

A déclaré un conflit d'intérêt et n'a pas participé au vote : Marilyne Gagné

4. BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Desbiens

(Rés. 2015-0062)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac entend de mire la première municipalité en Côte-Nord à joindre le réseau de bornes de recharge publique pour véhicule électrique. Qu'un montant de 6000 \$ sera alloué pour l'installation d'une borne de recharge électrique à la Maison du tourisme.

5. PROGRAMME CADENASSAGE

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Therrien

(Rés. 2015-0063)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac approuve le programme de cadenassage de la Municipalité de Tadoussac.

6. <u>SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU</u> <u>ROUTIER</u>

6.1 <u>DEMANDE DE REMBOURSEMENT, DOSSIER 00021042-1-9500(09)-201310228</u>

Il EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

(Rés. 2015-0064)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour montant subventionné de 4000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

6.2 <u>DEMANDE DE REMBOURSEMENT, DOSSIER 00022140-1-95005(09) - 2014110419</u>

Il EST PROPOSÉ PAR Linda Dubé

(Rés. 2015-0065)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la Municipalité de Tadoussac approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour montant subventionné de 8000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports

7. FORMATION EMPLOI QUÉBEC (ASIM) SIGNATAIRE

Point annulé

8. <u>MANDAT INSPECTION SOUS-MARINE (QUAI DE TADOUSSAC)</u>

CONSIDÉRANT QUE la nécessité d'effectuer l'inspection sousmarine du quai de Tadoussac au printemps 2015;

CONSIDÉRANT QUE la somme nécessaire aux travaux est disponible dans le cadre de l'enveloppe fournie par Transports Canada lors du transfert du quai;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Tadoussac a procédé à des demandes de soumission auprès de trois entreprises spécialisées dans le domaine:

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Tremblay

(Rés. 2015-0066)

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la municipalité de Tadoussac confie le mandat d'inspection sous-marine du quai de Tadoussac à l'entreprise Expertech Marine, au montant de 18 410\$, en respect avec le devis présenté et les instructions de l'ingénieur indépendant supervisant les opérations.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents relatifs au dossier.

QUE le tout soit payé à même le fonds du quai de Tadoussac (subvention du fédéral).

9. MANDAT POUR PEINTURE (QUAI DE TADOUSSAC)

Point reporté

10. QUESTIONS DU PUBLIC

(Rés. 2015-0067) 11. CLÔTURE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ PAR Marilyne Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la séance soit levée à 18h30.

Hugues Tremblay, Marie-Claude Guérin,
Maire Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Marie-Claude Guérin, directrice générale certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la Municipalité de Tadoussac.

Marie-Claude Guérin,

Directrice générale

Je, Hugues Tremblay, atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.